

COMMUNE D'ACHERES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2025

N°5

Objet :

**LABELLISATION
« EURODESK » DU BUREAU
INFORMATION JEUNESSE**

Rapporteur :
Mme Katell LANDIER

Date de la Séance :

5 FEVRIER 2025

Date de la Convocation :

30 JANVIER 2025

Date d'affichage de la
convocation :

30 JANVIER 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 5 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Maire-Adjoint d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Céline CHASSIN, Daniel GIRAUD, Jean-François DEMAREZ et Katell LANDIER.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Nicole MARTIN, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Valentin GUILLAUME, Michèle FOUBERT, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Marc HONORÉ	pouvoir à	François DAZELLE
Martin DESSAIGNES	pouvoir à	Céline CHASSIN
Suzanne JAUNET	pouvoir à	Katell LANDIER
Alisson ZANI	pouvoir à	Abdelyamin DERRADJI
Gharib NAJI	pouvoir à	Sarah SABOURIN
Yves FUZET	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Jean-Marc JUSTINE	pouvoir à	Jean-François DEMAREZ
Grégory SANCHEZ	pouvoir à	Jessica DORLENCOURT

Etaient absents :

Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Mme Sarah SABOURIN

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 25

Membres représentés : 08

Membres absents : 02

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 05/02/2025

N° 005

OBJET : LABELLISATION « EURODESK » DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Rapporteur : Mme Katell LANDIER

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Animer et faire rayonner la ville du 28/01/2025

Considérant le souhait de la ville de faire découvrir aux jeunes les nombreuses opportunités européennes et internationales et de mieux les sensibiliser, les informer et de les accompagner activement dans leurs projets de mobilité,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : APPROUVE la demande de labellisation « Eurodesk » du Bureau Information Jeunesse

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte, pièce ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Achères, le 5 février 2025

Délibération publiée le :

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE

